

## **SELECTIFS JUNIOR OPEN AGILITY WORLD CHAMPIONSHIP 2026**

### ***Conditions particulières***

Le règlement 2026 régit la sélection de l'Équipe de France Junior au JOAWC de la FCI. La sélection est organisée sur deux sélectifs se déroulant chacun sur un week-end, sur des parcours de technique et de vitesse appropriées. Un système à points est utilisé pour cette sélection conditionnée à des vitesses d'évolution. Le JOAWC étant ouvert à tous les chiens, il en va de même pour les deux sélectifs qui sont régis par le règlement d'agility de la FCI, étendu par les règles spécifiques précisées dans ce règlement.

#### Lexique

Dans ce document, le terme « catégorie » signifie « catégorie de hauteur de saut » (soit Small, Medium, Inter et Large) et le terme « classe » signifie « classe d'âge » (soit U12, U15 et U19).

### **1. Règles spécifiques**

#### 1.1. Classes de compétition

Le JOAWC est réservé aux conducteurs de 18 ans et moins, répartis en trois classes:

- U12 (Under 12)
- U15 (Under 15)
- U19 (Under 19)

N.B. : ne peuvent participer à ces sélectifs les jeunes ayant 19 ans en 2026 (donc nés en 2007 et avant).

#### 1.2. Catégories

Les chiens sont répartis selon les catégories de la FCI définies par la mesure des tailles au garrot :

- La catégorie S : chiens inférieurs à 35 cm.
- La catégorie M : chiens compris entre 35 cm et inférieur à 43 cm.
- La catégorie I : chiens compris entre 43 cm et inférieur à 48 cm.
- La catégorie L : chiens de 48 cm et plus

#### 1.3. Epreuves

Le premier sélectif se joue sur 4 épreuves dans les classes d'âge définies par la FCI avec des parcours différents pour chaque classe (2 agility et 2 jumpings).

Le deuxième sélectif se joue sur 3 épreuves dans les classes d'âge définies par la FCI avec des parcours différents pour chaque classe (2 agility et 1 jumping).

#### 1.4. Classements

Les classements élémentaires sont effectués conformément au règlement d'agility de la SCC, c'est-à-dire dans l'ordre des critères suivants et par ordre croissant dans chaque critère : nombre de pénalités totales ; temps réalisé.

**Dans chaque épreuve, le TPS est déterminé à partir de la moyenne des temps réalisés par les 3 chiens les mieux classés dans la catégorie (en tenant compte des seules pénalités de parcours)**

- **majorée de 15% pour les U19 et les U15 ;**
- **majorée de 20% pour les U12.**

Si moins de 3 chiens sont classés, on prend la moyenne des temps des chiens classés majorée de 15% pour les U15 et U19, majorée de 20% pour les U12.

Pour chaque chien dans le classement, on attribue le nombre de points suivant :

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Nombre de points	5078	4299	3639	3080	2607	2207	1868	1581	1338	1133	959	812	687	581	492

Classement	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Nombre de points	416	352	298	252	214	181	153	129	109	93	78	66	56	47	40

Le classement est obtenu par ordre décroissant du nombre de points total obtenu sur les manches du sélectif pour chaque équipe. Les ex-aequo sont départagés en plaçant en premier l'équipe dont la somme des temps obtenus sur les trois épreuves retenues est la plus petite.

#### 1.5. Affichage des résultats

Les résultats sont affichés à la fin de chaque épreuve. Les réclamations éventuelles doivent être portées dans les 20 minutes suivant l'affichage. Les résultats complets sont affichés au plus tard 20 minutes après ceux de la dernière manche (sauf en cas de réclamation sur la dernière manche) et, dans tous les cas, avant la remise des prix.

#### 1.6. Litiges

Les litiges sont réglés par le juge et le responsable CNEAC.

## **2. Organisation**

Chaque sélectif se déroule sur deux jours consécutifs : samedi et dimanche.

### **2.1. Conditions de participation**

La sélection se joue sur deux sélectifs :

- 1<sup>er</sup> sélectif (février 2026) :

Pour chaque binôme 1 conducteur + 1 chien souhaitant s'engager (un chien ne peut être conduit que par un seul conducteur) :

- être en possession d'une licence de la SCC/CNEAC en cours de validité ;
- concourir en grade 3 ou avoir obtenu 3 qualificatifs (avec un maximum de 5,99 pénalités) en grade 2 sur des parcours d'agility en 2025 pour les U15 et U19 ;
- concourir en grade 2 en 2023 et 2024\* pour les U12.

Il se déroule sur 4 épreuves distinctes : 2 agility et 2 jumpings.

- 2<sup>ème</sup> sélectif (avril 2025) :

Il se déroule le même week-end que le Championnat de France (voir règlement Championnat de France Junior 2026), sur les 3 épreuves du Championnat, soit 2 agility et 1 jumping.

### **2.2. Inscription**

Les inscriptions ont lieu à l'aide du système d'inscription en ligne de la CNEAC. Le conducteur junior ne peut s'inscrire et concourir qu'avec au maximum deux chiens. Un même chien ne peut être conduit que par un seul conducteur.

## **3. Procédures de sélection**

### **3.1. Sélection**

a) Le classement est obtenu en additionnant, pour chaque chien :

- les points obtenus sur les 2 meilleurs résultats des 4 épreuves d'agility des sélectifs ,

ET

- les points obtenus sur le meilleur résultat des 3 épreuves de jumping des sélectifs.

NB : Il est possible de ne participer qu'à un seul des deux sélectifs :

- si la participation se fait uniquement au 1<sup>er</sup> sélectif, les 2 agility et le meilleur jumping seront pris en compte pour le cumul des points.
- si la participation se fait uniquement au 2<sup>ème</sup> sélectif, les 3 épreuves courues ce week-end-là seront prises en compte pour le cumul des points.

b) En cas d'égalité de points à l'étape précédente (et uniquement dans ce cas), le classement est effectué selon la somme des points obtenus sur l'ensemble des 7 épreuves. Si au seuil de sélection l'égalité persiste après l'étape précédente, les chiens seront départagés par un tirage au sort.

c) Le quota de places par catégorie et par classe d'âge est déterminé de la façon suivante par rapport au quota total alloué à la France (32 places), avec un maximum de 8 chiens par catégorie toutes classes d'âge confondues.

U12			
1 small	1 medium	1 inter	1 large
U15			
3 small	3 medium	3 inter	3 large
U19			
4 small	4 medium	4 inter	4 large

Si un de ces quotas n'est pas rempli, la/les place(s) restante(s) seront réattribuées à la même catégorie :

- pour les U12, la réattribution se fera en U15, puis en U19 si le quota n'est toujours pas rempli ;
- pour les U15, la réattribution se fera en U19 ;
- Pour les U19, la réattribution se fera en U15.

Cette réattribution se fait dans le but d'avoir des équipes complètes de 8 chiens maximum pour composer 2 équipes complètes lors du JOAWC.

Suivant le nombre de places disponibles par catégorie et classe d'âge, les équipes seront sélectionnées selon les critères suivants :

1) Le classement par ordre croissant à l'issue des 2 sélectifs, sous réserve du respect des vitesses minimales lors des épreuves prises en compte pour la sélection.

· Vitesse minimale d'évolution (TPS) obtenue sur au minimum les 2 meilleurs résultats en épreuves d'agility :

- 3.70 m/s pour les U12 toutes catégories confondues ;
- 4.00 m/s pour les U15 toutes catégories confondues ;
- 4.30 m/s pour les U19 toutes catégories confondues .

· Vitesse minimale d'évolution (TPS) obtenue sur au minimum le meilleur résultat en épreuves de jumping :

- 4.00 m/s pour les U12 toutes catégories confondues ;
- 4.30 m/s pour les U15 toutes catégories confondues ;
- 4.50 m/s pour les U19 toutes catégories confondues.

Pour cette sélection, les conditions doivent être satisfaites sur l'agility et le jumping.

Les conducteurs doivent être présents pour accepter ou non leur sélection le soir du 2° sélectif. Un conducteur qui refuse sa sélection libère sa place pour le prochain conducteur dans le classement s'il satisfait les conditions.

### 3.3. Les réserves

Sur proposition de la CNEAC et en tenant compte du règlement des JOAWC, 1 binôme par catégorie est admis pour devenir réserve de l'EDF JOAWC 2025 s'ils remplissent les conditions de vitesse. Ces binômes pourront participer au JOAWC 2026 si l'un des membres principaux de l'équipe déclare forfait avant l'inscription de la liste principale au JOAWC.

Leur sélection se fait selon les mêmes règles que la sélection principale. Seront retenus les 4 binômes qui suivront dans le classement les membres sélectionnés en liste principale et qui auront marqué le plus grand nombre de points (toutes classes d'âge confondues) sur les 3 meilleurs résultats retenus pour la sélection.

Les conducteurs doivent être présents pour accepter ou non leur place en réserve le jour du sélectif.

Un conducteur qui refuse sa place en réserve libère sa place pour le prochain binôme dans le classement, et ainsi de suite jusqu'au remplissage du quota de réserve de la catégorie.

### 3.3. Rassemblement

Le coach propose 2 dates de rassemblement. La participation à au moins une des 2 dates est obligatoire.

La répartition entre 'individuel' et 'équipe' est sous la responsabilité du coach.